

Mémoire déposé par l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) dans le cadre des audiences publiques tenues par la Commission de l'aménagement du territoire à l'égard du projet de loi n° 22, *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal.*

PRÉSERVER LE RÔLE MOTEUR DE  
MONTRÉAL DANS LA DYNAMIQUE  
DU SPECTACLE AU QUÉBEC

QUÉBEC, LE 7 NOVEMBRE 2007



Quand on aime la  
musique pour **vrai**

LA COPIE, NON MERCI.

## Sommaire de la présentation

Protéger le rôle moteur de Montréal dans le développement d'une offre de spectacles diversifiée au Québec	3
Économie générale du secteur du spectacle au Québec	5
Le gouvernement du Québec reconnaît le rôle et la fragilité de l'industrie québécoise du spectacle	11
Montréal: plaque tournante et moteur de l'offre de spectacles au Québec	14

## Protéger le rôle moteur de Montréal dans le développement d'une offre de spectacles diversifiée au Québec

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) souhaite se prononcer ici sur les aspects du projet de loi 22 qui touchent spécifiquement le secteur du spectacle de chanson et de variétés à Montréal.

Notre légitimité à cet égard vient de notre membership de quelque 270 entreprises, dont pas moins de 145 exercent des activités dans le domaine de la production de spectacles et, à ce titre, sont responsables de la très grande majorité de « l'activité spectacle » au Québec, dans le domaine de la chanson et des variétés.

Il va sans dire, cependant, que nous ne nous reconnaissons ni légitimité ni autorité pour nous prononcer sur les aspects du projet de loi qui ne touchent pas notre sphère de compétences, à savoir les règles de gouvernance de l'agglomération de Montréal et les compétences exercées par son conseil. Notre intervention ne porte que sur les dispositions relatives à la taxation des droits d'entrée à un lieu de divertissement et à la taxation sur un immeuble, que nous souhaitons voir remises en question par nos décideurs politiques.

Ces dispositions confèreraient à la Ville de Montréal le pouvoir d'imposer une taxe spéciale, notamment, sur les spectacles de chanson et de variétés dans les salles de Montréal. Elles lui confèreraient aussi un pouvoir de taxation similaire qui s'appliquerait aux droits de stationnement. Ce dernier, s'il était exercé par la ville, pourrait lui aussi avoir une incidence sur le secteur du spectacle, puisque le stationnement est souvent partie intégrante de la dépense totale de l'amateur de spectacles.

Il n'est pas inutile de souligner que la population de Montréal, dans un sondage Unimarketing-La Presse publié le 5 novembre 2007, s'est prononcée à 84 % contre une taxe spécifique s'appliquant aux sorties de spectacles.

Nous voulons, quant à nous, fournir aux décideurs politiques une analyse de la dynamique particulière du secteur du spectacle qui lui permettra de mieux comprendre pourquoi ce pouvoir de taxation dont personne ne veut doit absolument être retiré du projet de loi.

Qu'il nous soit permis de préciser que les contraintes financières auxquelles doit faire face la Ville de Montréal sont loin de nous échapper. Nous saluons la volonté du gouvernement du Québec d'ouvrir à la ville de nouvelles avenues de financement qui lui assureront des revenus additionnels pour faire face à ses défis. Dans la mesure où ces entrées de fonds seront des revenus de croissance qui agiront comme levier et dynamiseront le développement économique de Montréal, nous ne pouvons que prêter notre appui à une telle volonté.

Le problème, c'est que des taxes sur les spectacles et sur les stationnements ne généreront **pas** de tels revenus de croissance. Au contraire, elles viendront à la fois :

- affaiblir la réalité déjà fragile du secteur du spectacle à Montréal;
- freiner l'effet d'entraînement qu'a Montréal sur le développement d'une offre spectacle globale au Québec; et
- couper les jambes au projet de Quartier des spectacles sur lequel la ville compte tant pour réénergiser un secteur vital de son centre-ville.

Dans ce bref document, nous produisons une quinzaine de tableaux et de graphiques commentés qui permettent de conclure qu'une taxe sur le spectacle et le stationnement, loin d'être un revenu de croissance, serait une source de fragilisation, de démobilitation et de désarticulation pour l'industrie québécoise du spectacle, et un vecteur de décroissance économique et culturelle pour Montréal.

Notre démonstration repose sur trois principaux arguments.

- **Le secteur du spectacle de chanson et de variétés, au Québec, repose sur des bases fragiles.**

Le secteur n'affiche pas de nette progression d'une année à l'autre : il évolue en dents de scie. Son taux d'assistance payante est inquiétant et ses revenus n'évoluent pas en proportion de l'assistance totale : en moyenne, les spectateurs payants ne remplissent que la moitié des salles.

Son segment francophone, en particulier, ne peut pas miser, contrairement au segment anglophone, sur un certain nombre de spectacles à très gros achalandage et à prix élevé pour générer ses revenus. Il doit plutôt chercher à multiplier les représentations, ce qui s'inscrit d'ailleurs dans la dynamique naturelle du milieu, l'artiste devant aller le plus possible à la rencontre de son public, où que se trouve celui-ci.

Mais une telle mise en marché du spectacle exige des fonds que les producteurs n'ont pas.

- **Le gouvernement du Québec reconnaît la fragilité et les besoins du secteur du spectacle**

À la suite de représentations de l'ADISQ, au printemps dernier, le gouvernement du Québec a pris conscience de la gravité du problème et a accordé une aide d'urgence de 1,5 million \$ au secteur du spectacle.

Déjà, la quasi-totalité de cette aide a été mise à contribution par le milieu pour faire face à ses besoins de l'année courante. À l'aube d'une nouvelle année, le monde du spectacle attend non pas une taxe sur ses activités, mais l'annonce d'une aide plus substantielle et permanente qui lui permettrait de déployer véritablement son offre.

- **Taxer le spectacle à Montréal, ce serait, rapidement, atrophier l'offre de spectacles dans l'ensemble du Québec et couper les ailes à notre relève musicale**

Dans l'économie générale du spectacle, au Québec, Montréal joue un double rôle :

- d'une part, elle constitue une masse critique qui génère à elle seule plus de la moitié des revenus de billetterie et permet la production de spectacles qui circuleront ensuite dans l'ensemble du Québec ;
- d'autre part, elle constitue une rampe de lancement pour les artistes de la relève qui vont y chercher une notoriété qui leur permettra ensuite de faire carrière.

Or, Montréal subit présentement les effets pervers de l'augmentation – par ailleurs bienvenue – de l'offre de spectacles dans les salles de la couronne métropolitaine : alors qu'on enregistre des baisses à Montréal, on observe des hausses parfois fulgurantes de l'offre en périphérie.

Les chiffres révèlent cependant que les salles de la couronne métropolitaine, contrairement à celles de Montréal, ont tendance à concentrer davantage leur offre sur les artistes établis, et que les artistes de la relève y sont moins présents. Comme le prix des billets, pour un même spectacle, est substantiellement plus élevé à Montréal, une taxe sur les spectacles affaiblirait encore davantage la capacité de Montréal de soutenir cette concurrence et, du coup, de jouer son rôle dans la mise en valeur des artistes qui, demain, se produiront non seulement à Montréal, mais aussi dans la couronne et dans l'ensemble du Québec.

Pour toutes ces raisons, l'ADISQ considère que taxer le spectacle à Montréal reviendrait à mettre en danger le fragile écosystème que constitue le spectacle au Québec et qui permet la production durable d'une offre artistique diversifiée dans toutes les régions.

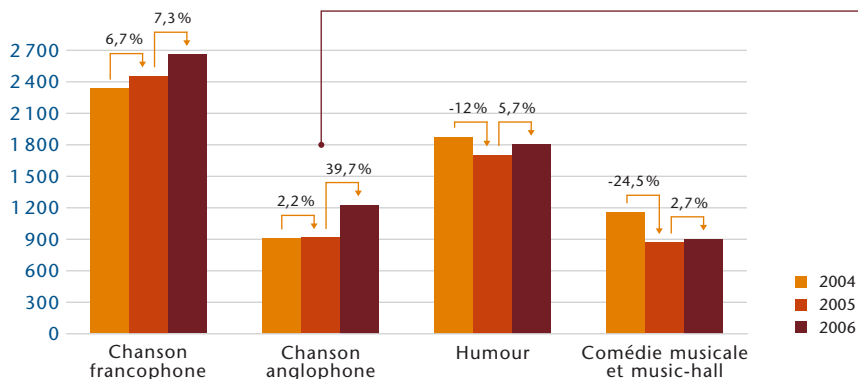
Nous demandons donc le retrait, du projet de loi 22, des deux mesures pouvant avoir un effet défavorable sur la fréquentation des spectacles à Montréal : le pouvoir de taxation sur les divertissements et le pouvoir de taxation sur les stationnements.



ÉCONOMIE GÉNÉRALE  
DU SECTEUR DU SPECTACLE  
AU QUÉBEC

## Un spectacle en demi-teintes

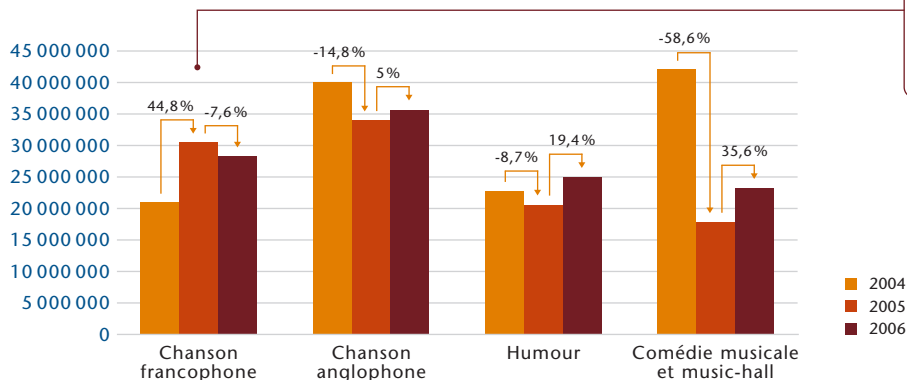
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS



Près de 40% plus de représentations pour la chanson anglophone en 2006

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

REVENUS DE BILLETTERIE



Les revenus de billetterie sont en baisse de près de 8% pour la chanson francophone

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

### LE SPECTACLE EST UN SECTEUR DYNAMIQUE MAIS VOLATIL

Si on totalise les spectacles de chanson francophone et d'humour, on constate qu'il s'est donné environ 4 500 représentations, au Québec, au cours de l'année 2006. Dans les deux catégories, le nombre de représentations était en hausse: 7,3% pour les spectacles de chanson francophone et 5,7% pour les spectacles d'humour. Ces chiffres témoignent d'un dynamisme certain.

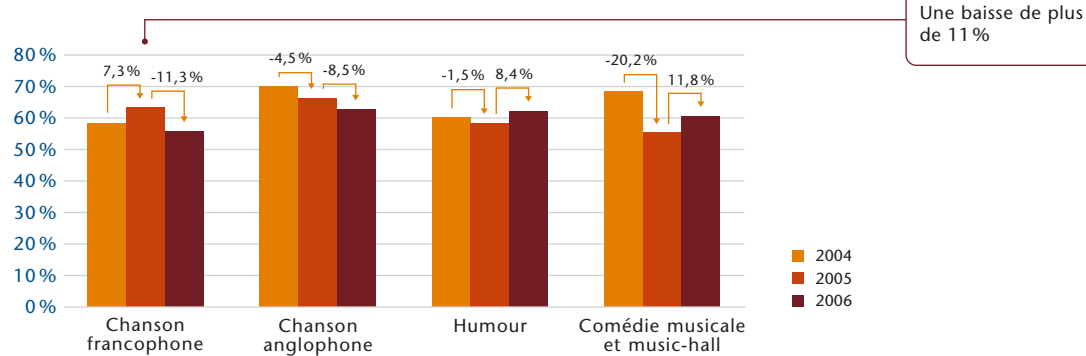
Cependant, on ne peut manquer de noter que les représentations de spectacles de chanson anglophone, elles, étaient en hausse de 39,7%, ce qui traduit un net déséquilibre dans la tendance de l'offre, du moins au cours de la dernière année.

De même, les chiffres révèlent que les revenus de billetterie n'évoluent pas en proportion du nombre de représentations. Par exemple, les revenus des spectacles de chanson francophone sont en baisse de 7,6%. Enfin, malgré un nombre de représentations moindre, la chanson anglophone s'accapare toujours la part du lion en termes de ventes de billets.

On constate donc que le secteur du spectacle, au Québec, ne peut être compris que si on l'étudie dans ses nuances, ses modulations et ses déséquilibres.

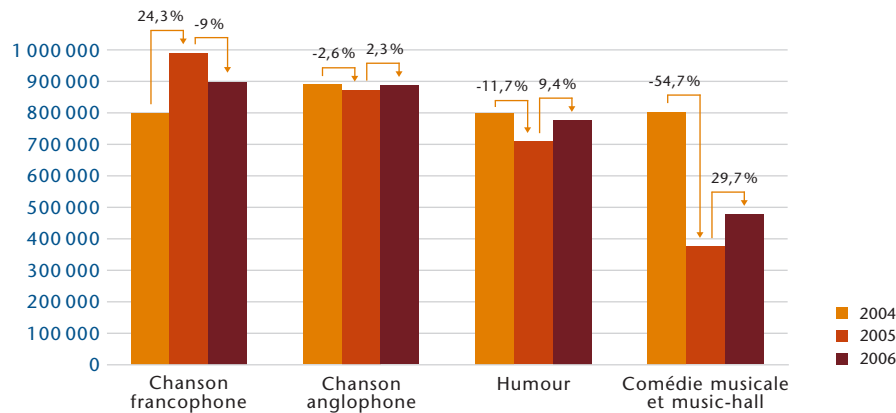
## Assistance payante: des dents de scie préoccupantes

TAUX D'OCCUPATION DE L'ASSISTANCE PAYANTE



Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

ASSISTANCE PAYANTE



Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

### EN CHANSON FRANCOPHONE, LE TAUX D'OCCUPATION DE L'ASSISTANCE PAYANTE N'EST QUE DE 56 %

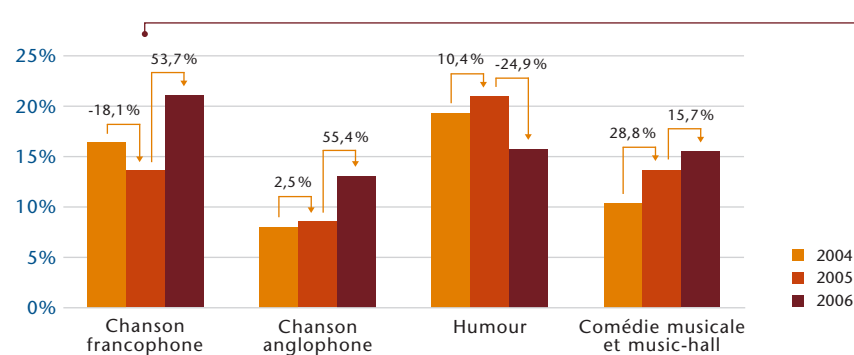
De tous les secteurs du spectacle de chanson et de variétés au Québec, c'est celui de la chanson francophone qui affiche le taux d'occupation d'assistante payante (c'est-à-dire le nombre de billets vendus par rapport à l'offre totale de billets) le plus bas. À 55,8% pour l'année 2006, ce taux est en chute de plus de 11% sur l'année précédente, et il signifie que les billets vendus, en 2006, n'ont réussi à remplir qu'à peu près la moitié des salles. Il est à noter que ce taux d'occupation n'inclut pas les billets de faveur.

Dans l'ensemble des secteurs, le taux d'occupation de l'assistante payante n'affiche aucune tendance claire et univoque, sauf pour la chanson anglophone dont le taux d'occupation est en baisse continue depuis 2004. Il est cependant toujours plus élevé que celui des spectacles de chanson francophones.

Enfin, les chiffres quant à l'assistante payante elle-même, c'est-à-dire le nombre de billets effectivement vendus, évoluent eux aussi en dents de scie, à l'image des revenus de billetterie.

## Billets de faveur: une évolution troublante

TAUX DE SPECTATEURS AVEC BILLET DE FAVEUR



Une hausse de plus de 50%

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

### EN CHANSON FRANCOPHONE, UN SPECTATEUR SUR CINQ N'A PAS EU À PAYER SON BILLET EN 2006

Le secteur de l'humour semble être le seul à résister, pour l'instant, à ce que le monde du spectacle espère ne pas voir devenir une tendance: la nécessité de donner un nombre croissant de billets de faveur pour remplir les salles.

Pour la chanson francophone, c'est plus d'un spectateur sur cinq qui a reçu gratuitement son billet en 2006. Pour la chanson anglophone, environ un sur huit.

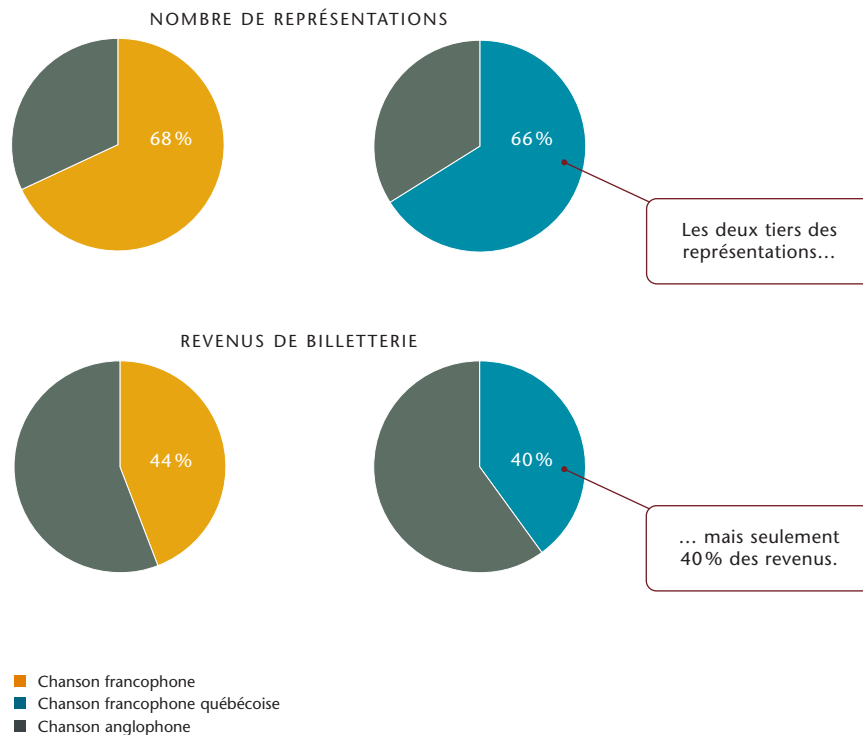
Il est évident qu'une industrie qui doit se résigner à ne faire aucun bénéfice – en fait, à faire des pertes – sur le cinquième de sa production est une industrie plutôt fragile. En ce sens, lorsqu'il s'agit de comprendre l'économie générale du secteur du spectacle au Québec, les billets de faveur, tout comme le taux de l'assistance payante, constituent une partie importante de l'équation.



## Plus de représentations, moins de revenus pour la chanson francophone

PARTS DE MARCHÉ DE LA CHANSON FRANCOPHONE ET FRANCOPHONE QUÉBÉCOISE

DONNÉES DE 2006



Source: Observatoire de la culture et des communications du Québec.

**LA CHANSON FRANCOPHONE ASSURE LA MAJORITÉ DE L'OFFRE.**

**LA CHANSON ANGLOPHONE ASSURE LA MAJORITÉ DES REVENUS.**

En termes de nombre de représentations, près des deux tiers des spectacles de chanson offerts au Québec, en 2006, étaient des spectacles de chanson francophone. Du nombre, la vaste majorité étaient des spectacles de chanson francophone québécoise. Pourtant, c'est la chanson anglophone qui s'accapare le gros des revenus de billetterie, avec une part de pas moins de 60%.

Ce portrait paradoxal témoigne de la structure toute particulière du *star system* québécois. La chanson anglophone, souvent mue par les grands majors internationaux de l'industrie, repose sur un nombre de représentations parfois moindre mais souvent à vaste auditoire et à haut revenu. La chanson francophone québécoise, elle, repose sur le principe inverse: elle doit offrir davantage de représentations en faisant appel à davantage d'artistes, mais pour des revenus totaux moindres.

Comme on va le voir en page suivante, cette dynamique peut être particulièrement difficile à gérer dans un contexte de financement inadéquat.

## Spectacle: une espérance de vie trop courte

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS PAYANTES<sup>1</sup> POUR UN MÊME SPECTACLE  
EN ARTS DE LA SCÈNE EN 2005 ET 2006 AU QUÉBEC

	Unité	Théâtre		Danse		Chanson francophone		Chanson anglophone		Variétés <sup>2</sup>	
		2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
		<b>Spectacles différents</b>	n	543	532	189	188	590	667	551	764
	%	100	100	100	100	100	100	102	100	100	100
<b>Spectacles ayant eu:</b>											
Une seule représentation	n	116	135	66	60	350	386	446	624	71	68
	%	21,4	25,4	34,9	31,9	59,3	57,9	80,9	81,7	29,5	29,1
De 2 à 15 représentations	n	292	258	119	124	200	239	109	132	115	110
	%	53,8	48,5	63,0	66,0	33,9	35,8	19,8	17,3	47,7	47,0
De 16 à 50 représentations	n	124	132	3	4	37	41	6	8	41	41
	%	22,8	24,8	1,6	2,1	6,3	6,1	1,1	1,0	17,0	17,5
51 représentations ou plus	n	11	7	1	0	3	1	0	0	14	15
	%	2,0	1,3	0,5	0,0	0,5	0,1	0,0	0,0	5,8	6,4
<b>Nombre moyen de représentations d'un même spectacle</b>	n	11,0	11,2	3,8	3,6	4,2	<b>4,0</b>	1,6	1,6	12,2	13,1

4 représentations en moyenne!

### 4,0 REPRÉSENTATIONS EN MOYENNE

Pour assurer ses revenus, le secteur de la chanson francophone ne dispose pas du même levier que la chanson anglophone sur le prix des billets. Elle est réduite à essayer d'augmenter le nombre de ses représentations.

Or, faute de financement suffisant, chaque spectacle de chanson francophone, au Québec, n'a pu être présenté qu'à 4,0 reprises, en moyenne, en 2006.

Cela signifie que la durée de vie d'un spectacle coïncide dangereusement avec sa période de rodage.

Sitôt présenté quatre fois, le spectacle moyen est donc dissous, et l'artiste, coupé de son public.

Ces chiffres traduisent une double problématique:

- d'abord une part importante du public est privée d'un accès à ses artistes;
- et, de plus, ceux-ci sont privés de possibilités de développer leur visibilité, leur talent, leur carrière et leur marché.

1. Exclut certains types de représentations payantes: les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs et les représentations présentées dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires et destinées aux élèves de ces écoles. Par ailleurs, ne sont pas considérées comme payantes les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival ou d'un événement, ni les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un cover charge.

2. Inclut les spectacles d'humour, de cirque, de magie, de comédie musicale et de music-hall.

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
RECONNAÎT LE RÔLE ET LA  
FRAGILITÉ DE L'INDUSTRIE  
QUÉBÉCOISE DU SPECTACLE

## L'aide au spectacle: une reconnaissance des besoins importants du secteur

ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DE LA SODEC AU SECTEUR DU DISQUE ET DU SPECTACLE

\$	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
<b>Aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés</b>	3 798 800	4 765 954	4 771 098	4 646 879	4 927 197	4 487 313	4 287 328	4 630 544
<b>Sensibilisation à la chanson en milieu collégial</b>	94 208	183 977	354 021	275 516	316 769	291 572	375 801	246 820
<b>TOTAL</b>	<b>3 893 008</b>	<b>4 949 931</b>	<b>5 125 119</b>	<b>4 922 395</b>	<b>5 243 966</b>	<b>4 778 885</b>	<b>4 663 129</b>	<b>4 877 364</b>
<b>dont: Aide à la tournée nationale</b>	766 200	731 134	974 634	952 771	1 287 116	745 269	1 227 538	1 173 434

Source: SODEC

### DE 4,0 REPRÉSENTATIONS EN MOYENNE, L'INDUSTRIE ESSAIE DE PASSER À AU MOINS 8

Depuis 10 ans, le gouvernement du Québec reconnaît la réalité fragile du secteur du spectacle et soutient financièrement ce dernier.

Cependant, il est manifeste que ce financement s'avère insuffisant pour permettre à l'industrie de briser la barrière du 4,0.

Cette aide a été d'un apport précieux pour permettre la mise en place de spectacles de qualité, aptes à rejoindre un vaste public.

Il faut maintenant passer d'un impératif de production à un impératif de diffusion, seul moyen de vraiment rentabiliser les investissements déjà consentis au spectacle.

C'est pourquoi l'industrie s'est donné comme objectif prioritaire de doubler le nombre moyen de représentations par spectacle de chanson francophone, au Québec.

Au printemps dernier, elle a donc interpellé la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et elle a été en partie entendue.

# Une aide additionnelle pour aller plus loin

## NOS DEMANDES EN MATIÈRE D'AIDE AU SPECTACLE

### 1 AIDE À LA TOURNÉE NATIONALE

Une somme additionnelle récurrente de **1 million \$** par année, pour permettre de hausser le nombre moyen de représentations et de faire circuler le spectacle en région.

### 2 AIDE À LA TOURNÉE INTERNATIONALE

Une somme additionnelle récurrente de **1 million \$** par année, pour soutenir l'organisation de tournées dans d'autres marchés.

### 3 AIDE À LA PROMOTION ET À LA MISE EN MARCHÉ DU SPECTACLE

Une nouvelle aide de **3 millions \$** par année, pour assurer une visibilité médiatique supérieure à nos spectacles et ainsi les aider à se déployer plus efficacement.

À ce jour, 1,5 million \$ ont été accordés de façon ponctuelle et non récurrente. Le besoin est une aide de 5 millions \$ par année.

## LE TEMPS EST VENU DE PASSER À UNE PHASE PLUS AVANCÉE

Au printemps dernier, l'ADISQ a demandé au gouvernement du Québec de majorer sa contribution au financement du spectacle.

Le niveau d'aide actuel, en effet, permet la production de spectacles de qualité, mais une diffusion insuffisante. Il faut maintenant le hausser pour relever le niveau de diffusion du spectacle. En somme, passer à la prochaine étape logique.

En parallèle, il convient aussi d'allouer des fonds adéquats au développement de la carrière internationale des artistes qui ont le potentiel d'exprimer, dans le monde entier, toute la vitalité et l'originalité culturelle de la société québécoise.

Enfin, comme le recommandait le Groupe de travail sur la chanson il y a près de 10 ans, il importe de soutenir financièrement la mise en marché de nos spectacles pour les aider à concurrencer les produits étrangers et les autres formes de divertissement, malgré la faible rentabilité de nos entreprises.

Notre appel a été entendu en partie. Nous en sommes reconnaissants. Cependant, il ne s'agit pas de l'aide permanente réclamée, mais bien d'une mesure d'urgence. À preuve, la quasi-totalité du financement accordé a déjà été allouée de façon judicieuse par la SODEC, ce qui démontre avec éloquence à quel point le spectacle, au Québec, est dans une situation économique fragile.



MONTRÉAL : PLAQUE TOURNANTE  
ET MOTEUR DE L'OFFRE DE  
SPECTACLES AU QUÉBEC

## Montréal: une masse critique nécessaire au rayonnement du spectacle dans tout le Québec

REVENUS DE BILLETTERIE EN 2006  
\$ CAN

	QUÉBEC	MONTRÉAL	PART DE MONTRÉAL
Arts de la scène	198 684 499	106 733 790	53,7%
Chanson	65 262 027	36 619 134	56,1%
Variétés	70 695 344	31 571 326	44,7%

Plus de la moitié  
des ventes pour  
la seule ville de  
Montréal

### TOUS LES ARTS DE LA SCÈNE CONFONDUS, PLUS DE LA MOITIÉ DES VENTES DE BILLETS DE SPECTACLES SE FONT À MONTRÉAL

En raison à la fois du volume de sa population et de ses infrastructures en matière de spectacle, Montréal génère à elle seule près de 54% des revenus de spectacle au Québec. En ce qui touche plus spécifiquement la chanson, le chiffre est de 56%.

Ces chiffres traduisent une triple réalité:

- d'abord, que Montréal joue un rôle central dans l'économie générale du spectacle au Québec, dont on a démontré plus tôt toute la fragilité et toute l'imprévisibilité pour les joueurs québécois;
- ensuite, que ce rôle est essentiel à la promotion de spectacles qui pourront ensuite être « circulés » ailleurs au Québec;
- et donc, que toute décision qui fragiliserait cette dynamique précieuse nuirait à la diffusion de spectacles partout au Québec. En outre, une telle décision irait à l'encontre des priorités affichées du gouvernement dans le domaine.

Source: Observatoire de la culture et des communications du Québec.

## Une nouvelle donne: les salles de la couronne métropolitaine

### VARIÉTÉS (2004 À 2006)

	OFFRE DE BILLETS	ASSISTANCE
Montréal	-24,7%	-23,8%
Montérégie	25,2%	29,4%
Laval – Laurentides	49,6%	57,3%
Lanaudière	47,5%	42,1%

Un quart de moins qu'il y a deux ans

### CHANSON (2004 À 2006)

	OFFRE DE BILLETS	ASSISTANCE
Montréal	13,6%	2,4%
Montérégie	15,7%	20,9%
Laval – Laurentides	27,9%	46,2%
Lanaudière	18,9%	7,5%

Un taux de croissance sans commune mesure

Source: Observatoire de la culture et des communications du Québec. Pour l'Observatoire, les variétés sont définies par les spectacles d'humour, de cirque et magie, et de comédie musicale et music-hall.

### UNE ÉVOLUTION À SALUER MAIS À GÉRER EN CONNAISSANCE DE CAUSE

Depuis quelques années, en matière de spectacle, Montréal subit les contrecoups d'une évolution bienvenue du point de vue global de l'offre culturelle, mais qui affaiblit néanmoins sa position concurrentielle: l'émergence d'une infrastructure-spectacle de qualité dans la couronne montréalaise.

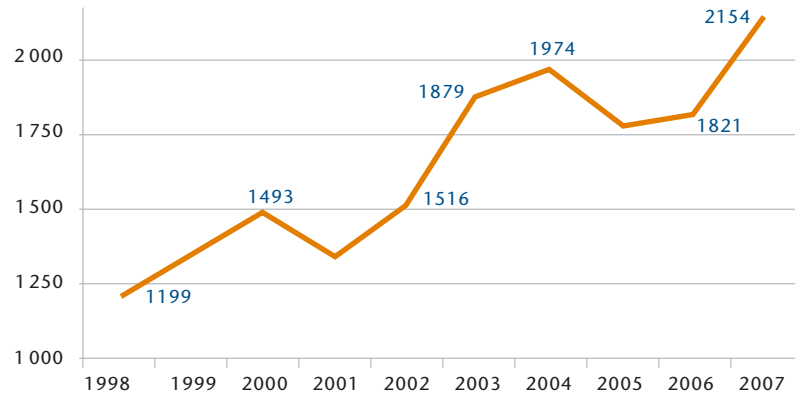
Les résidents de la couronne peuvent désormais assister à des spectacles de qualité sans encourir les frais additionnels que représentent le transport, le stationnement et, souvent, la restauration, pour un spectacle à Montréal.

Résultat: en chanson et, tout particulièrement, en variétés, l'offre de billets et l'assistance aux spectacles croissent plus vite dans la couronne qu'à Montréal.

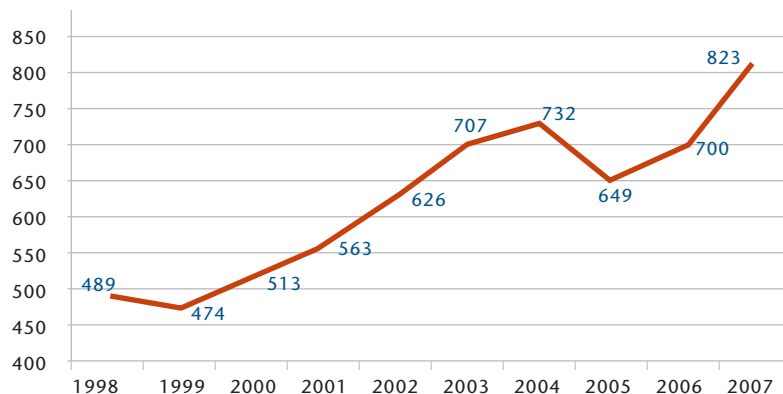


## Salles de la couronne métropolitaine: une nette croissance

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS  
1997 à 2007



NOMBRE DE SPECTATEURS  
1997 à 2007, MILLIERS



Source: Réseau Scènes

**DEPUIS 10 ANS, LA COURONNE  
MÉTROPOLITAINE A AMÉLIORÉ SON OFFRE  
DE SPECTACLES DE FAÇON CONSTANTE.**

Les chiffres du Réseau Scènes, un regroupement de 19 diffuseurs œuvrant en grande majorité dans la couronne métropolitaine, démontrent sans ambiguïté que, depuis 10 ans, à la fois le nombre de représentations et le nombre de spectateurs sont en hausse tendancielle dans les salles de spectacles de la périphérie métropolitaine.

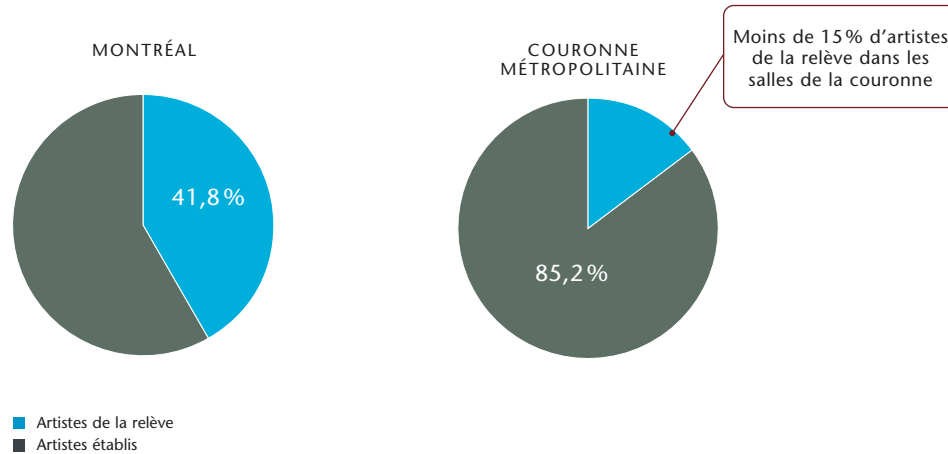
Encore une fois, il faut se réjouir de cette évolution. Mais il faut aussi en mesurer l'impact sur l'écosystème global du spectacle au Québec: en offrant une alternative moins coûteuse à l'offre montréalaise, cette évolution affaiblit Montréal dans son rôle moteur pour l'ensemble de l'offre de spectacles au Québec.

Cette évolution est donc bienvenue et probablement gérable, mais à condition de ne pas l'alimenter et l'accélérer en rendant le spectacle encore plus cher à Montréal.

## Montréal, foyer d'émergence de la relève musicale

### NOMBRE DE SPECTACLES CHANSON ET HUMOUR

PROGRAMMATION 2007-2008



Source: Analyse de l'ADISQ effectuée entre le 19 et le 29 octobre 2007 et portant sur le contenu de la programmation annoncée par un échantillon de sept diffuseurs de spectacles montréalais et de huit diffuseurs de spectacles établis dans la couronne de Montréal, à moins de 30 km du centre-ville de Montréal. Il est à noter que la période de programmation étudiée varie d'une salle de spectacles à l'autre en fonction des informations qui étaient disponibles sur le site web des différents diffuseurs composant notre échantillon au moment où cette compilation a été produite.

### C'EST À MONTRÉAL QUE LES ARTISTES DE LA RELÈVE CONQUIÈRENT D'ABORD LA SCÈNE

Les chiffres que nous avons compilés permettent de constater que les salles de spectacle de la couronne métropolitaine de jauge comparable à celles de Montréal ont généralement une approche plus conservatrice: globalement, elles ont tendance à concentrer davantage leur offre sur les artistes dont les carrières sont déjà établies et dont les chances de vendre des sièges sont élevées.

En comparaison, plus de 40% des spectacles de chanson présentés à Montréal sont des spectacles de la relève.

Montréal joue donc un rôle essentiel dans le développement de l'offre future des salles hors Montréal. Si cet apport était affaibli, c'est, sur quelques années, l'offre globale de spectacles au Québec qui serait atrophiée.

Pour assurer la viabilité du spectacle au Québec, en effet, il est important que les salles puissent compter sur une offre solide aussi bien en artistes de la relève qu'en artistes établis.

## Le même spectacle, déjà plus cher à Montréal

PRIX MOYEN D'UN BILLET DE SPECTACLE À MONTRÉAL ET DANS LA COURONNE EN FONCTION DE L'ARTISTE, 2007-2008 (AVANT TAXES ET FRAIS DE SERVICE)

Spectacles	Prix moyen Montréal	Prix moyen couronne	Différence \$	Différence %
<b>CHANSON</b>				
Charles Dubé	21,51	18,87	-2,64	-12,3%
Damien Robitaille	14,41	15,53	1,12	7,8%
Daniel Bélanger	45,00	32,84	-12,16	-27,0%
Dany Bédar	25,00	27,84	2,84	11,4%
Dumas	15,50	19,84	4,34	28,0%
Ima	39,48	27,51	-11,97	-30,3%
Jorane	19,37	22,37	3,00	15,5%
Kaïn	25,01	24,07	-0,94	-3,8%
Kevin Parent	30,72	27,89	-2,83	-9,2%
Marc André Fortin	30,28	22,64	-7,63	-25,2%
Marie-Élaine Thibert	43,45	35,71	-7,74	-17,8%
Roch Voisine	47,83	36,40	-11,43	-23,9%
Vincent Vallières	19,31	19,31	0,00	0,0%
Yves Lambert et le Bébert Ochestra	20,19	24,13	3,94	19,5%
	<b>28,36</b>	<b>25,35</b>	<b>-3,01</b>	<b>-10,6%</b>
<b>HUMOUR</b>				
Chick'n Swell	32,87	25,19	-7,67	-23,3%
François Morency	37,69	24,00	-13,69	-36,3%
Jean-François Mercier	31,59	23,34	-8,25	-26,1%
Laurent Paquin	32,47	26,12	-6,34	-19,5%
Martin Matte	42,57	41,99	-0,58	-1,4%
Patrick Groulx	32,47	33,35	0,88	2,7%
Pat Groulx et les bas blancs	21,94	27,20	5,26	24,0%
Peter MacLeod	37,30	29,28	-8,02	-21,5%
Rachid Badouri	32,91	25,48	-7,43	-22,6%
	<b>33,53</b>	<b>28,44</b>	<b>-5,09</b>	<b>-15,2%</b>

Entre 10 et 15%  
moins cher dans  
la couronne

### LE BILLET POUR LE MÊME SPECTACLE DE VARIÉTÉS EST AU MOINS 10% PLUS CHER À MONTRÉAL QUE DANS LA COURONNE MÉTROPOLITAINE

En raison notamment des coûts de location et de publicité plus élevés, un même spectacle coûte déjà sensiblement plus cher à Montréal. En outre, le spectateur aura souvent à assumer des coûts de transport et de stationnement plus élevés que dans la couronne.

En un mot, Montréal, qui porte la double responsabilité de mettre en place une offre de spectacles au profit de l'ensemble de la province et de promouvoir la relève, ne peut déjà plus soutenir sa concurrence immédiate, en termes de prix.

Ajouter à ce déséquilibre concurrentiel aurait deux conséquences malheureuses :

- cela engendrerait rapidement une réduction de la fréquentation des salles de spectacles à Montréal, donc de tous les revenus afférents que la Ville de Montréal recueille déjà ;
- et, en quelques années, cela provoquerait une atrophie dans l'offre globale de spectacles au Québec.

Pour une ville qui s'appête à investir résolument dans son nouveau Quartier des spectacles, ce serait d'un illogisme inacceptable.

Source: Analyse de l'ADISQ effectuée entre le 19 et le 29 octobre 2007 et portant sur le contenu de la programmation annoncée par un échantillon de sept diffuseurs de spectacles montréalais et de huit diffuseurs de spectacles établis dans la couronne de Montréal, à moins de 30 km du centre-ville de Montréal. Prix moyen d'un billet de spectacle dans un échantillon de salles établies à Montréal et dans la couronne (30 km ou moins du centre-ville de Montréal) entre la période octobre 2007 à mai 2008 (période variant d'une salle à l'autre en fonction de la programmation diffusée sur le site web au moment où la compilation a été produite).